

MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE
ET
ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ARRONDISSEMENT
DE PONTOISE
ET
DU VEXIN

TOME XXXX



PONTOISE
BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
50, Rue Basse, 50

—
1950.

Chèques Postaux 280-94 Paris



Le Cardinal de BOUILLON

à Saint-Martin de Pontoise

(1671-1697)

I

Emmanuel Théodose de la Tour naquit le 24 août 1643. Son père était Frédéric Maurice de la Tour duc de Bouillon, prince de Sedan, frère de Turenne, du marquis de Duras, de la duchesse de la Trémoille et de la comtesse de Roucy. Sa mère était Eléonore-Catherine Fébronie de Bergh.

Le duc de Bouillon acquit d'abord une grande réputation militaire en servant sous ses oncles les princes d'Orange, puis fut employé par Louis XIII comme commandant de la cavalerie ou lieutenant-général. Ayant trémpé dans la conspiration de Cinq-Mars (1642), on lui confisqua la principauté de Sedan, et il dut passer en Italie ; c'est pendant son exil que naquit à Rome, le futur cardinal. Grâce à son rôle dans la Fronde, Frédéric-Maurice obtint en 1651, une magnifique indemnité qui comprit, entre autres terres, le comté d'Auvergne, la baronnie de la Tour, les duchés d'Albret et de Château-Thierry et le comté d'Evreux. Il mourut le 9 août 1652 à Pontoise où la Cour s'était retirée à cause de la Fronde ; il allait être nommé surintendant des finances.

De son mariage avec Eléonore-Fébronie de Bergh, qui lui survécut cinq ans, il avait eu dix enfants. L'une des filles, Emilie-Eléonore (Mademoiselle de Château-Thierry) entra aux Grandes Carmélites de Paris en 1659, et s'appela sœur Emilie de la Passion. Bossuet prêcha sa vêtue le 8 septembre 1660. Elle fut suivie dans le cloître trois ans plus tard par une de ses sœurs Louise-Charlotte-Hippolyte de Jésus. Elles avaient cinq frères dont trois sont très connus : *Godefroy-Maurice, duc de Bouillon*, grand chambellan de France (décédé en 1721); marié à Marie-Anne Mancini, fille d'une sœur du cardinal Mazarin ; *Frédéric-Maurice*, comte de la Tour d'Auvergne, lieutenant général des armées du roi (décédé en 1707), marié à Henriette-Françoise de Hohen-Zollern, marquise de Berg-oh-Zoom et *Emmanuel-Théodore*, qui fut fait cardinal à l'âge de 25 ans, lorsque Turenne, son oncle, se fut converti au catholicisme en 1668. Sa haute naissance et ses talents lui ouvrirent le chemin des dignités. Il obtint successivement les abbayes de Cluny, de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Vaast d'Arras, de Tournus et de Saint-Martin de Pontoise. Il eut, de plus, la charge de Grand Aumônier de France.

C'est en 1671 que Louis XIV le nomma abbé commendataire de Saint-Martin de Pontoise, par la démission volontaire du pieux Gauthier de Montagu.

Le cardinal prit possession de son abbaye le 14 juillet de cette année. Tout de suite il en fit son séjour de prédilection...

C'est dans un de ses voyages qu'il apprit brusquement la mort de Turenne. Laissons Madame de Sévigné raconter l'événement à sa fille dans une lettre du 2 août 1675.

« A Paris, vendredi 2^e août 1675.

« Je pense toujours, ma fille, à l'étonnement et à la douleur que vous aurez de la mort de M. de Turenne. Le Cardinal de Bouillon est inconsolable : il apprit cette nouvelle par un gentilhomme de M. de Louvigny, qui voulut être le premier à lui faire son compliment ; il arrêta son carrosse, comme il revenoit de Pontoise à Versailles : le Cardinal ne comprit rien à ce discours. Comme le gentilhomme s'aperçut de son ignorance, il s'enfuit ; le Cardinal fit courre après, et sut cette terrible mort ; il s'évanouit ; on le ramena à Pontoise, où il a été deux jours sans manger, dans des pleurs et dans des cris continuels. Madame de Guénégaud et Cavoie (1) l'ont été voir, qui ne sont pas moins affligés que lui. Je viens de lui écrire un billet qui m'a paru bon : je lui dis par avance votre affliction, et par son intérêt, et par l'admiration que vous aviez pour le héros. N'oubliez pas de lui écrire : il me paroît que vous écrivez très bien sur toutes sortes de sujets : pour celui-ci, il n'y a qu'à laisser aller sa plume. »

*
**

Le Cardinal s'attacha passionnément à son abbaye. Tout de suite il rêva de donner à ce lieu un air versaillien et d'y copier la magnificence du grand roi. L'établissement d'un parc magnifique et d'un somptueux château le préoccupent jour et nuit. « M. le Cardinal, disait M. de Coulanges dans une de ses lettres datées de Saint-Martin, a renoncé à toutes les nouvelles du monde pour vaquer à lui-même et à une infinité d'ouvriers qui travaillent sans fin et sans cesse pour la perfection, sans contredit, d'un des plus beaux jardins de l'Europe. »

Pour agrandir le domaine abbatial déjà vaste, qui s'étend à l'est devant l'ancien hôtel des Gondy, et descend en pente vers l'Oise, il se fait céder par les religieux, moyennant 6.000 livres, un grand clos planté en vigne et un vaste jardin fruitier avec de beaux espaliers. Bientôt d'autres acquisitions ne tarderont pas à étendre encore le parc qui deviendra considérable. Ces transactions seront d'ailleurs facilitées par le titre de seigneur engagiste que prendra le Cardinal en 1684, lorsque la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu, lui aura cédé la terre, seigneurie et châtellenie de Pontoise.

C'est Le Nôtre qui vient en personne dessiner les jardins et en diriger l'exécution. Des terrasses, des bassins, des pelouses, des jets d'eau, des labyrinthes, une orangerie, des allées dans tous les sens, rien n'est oublié. Il faut de l'eau sur ce plateau, pour alimenter les bassins ; une machine hydraulique établie par des ouvriers anglais, sur la Viosne, dans le lieu appelé de nos jours « Le moulin de la machine » au bout de la rue des Vinets, porta bientôt des flots jaillissants dans tous les canaux. Au milieu d'une vaste et

(1) L'ami de Racine et de Seignelay.

belle terrasse, ayant vue sur la ville, au nord, un jet d'eau — tel celui du Dragon de Versailles — s'élançait dans les airs en décrivant un arc au-dessus des plus grands arbres. Une autre terrasse en demi-lune se trouvait sur les bords de l'Oise, et au sud-est, derrière des bosquets touffus, une sorte d'éperon très élevé, permettait de découvrir tout le pays d'alentour.

En face de la grande pelouse, l'île de Saint-Martin, délicieux oasis de verdure et de fleurs, émergeait au milieu de l'Oise, pleine d'ombre et de fraîcheur, charmant rendez-vous pour la collation pendant les chaudes après-midi d'été. Et c'étaient des promenades sur la rivière au cours tranquille à travers les mille sinuosités profondes ; alors les privilégiés du Cardinal prenaient place dans la *berge*, sorte de chaloupe équipée d'une tente garnie de rideaux en taffetas cramoisi recouverts d'une impériale de damas. Sur les banquettes, des coussins de maroquin rouge du Levant offraient aux passagers des sièges confortables et, à la proue du navire, un pavillon armoirié ralliait les barques multicolores des promeneurs dispersés.

*
**

Quelques lettres inédites, dictées à cette époque par le Cardinal, nous le montrent s'occupant de mille petits détails domestiques qu'on serait loin de soupçonner chez ce grand seigneur, ami de la magnificence.

Le 9 août 1681, il fait écrire au père procureur de l'abbaye :

« Son Altesse Eminentissime désire savoir si l'affaire de la petite isle (1) est tout à fait finie. Je ne sais si vous avez reçue la mienne datée du 3^e courant, par laquelle je vous priais d'envoyer une poignée d'œilletés à Madame de Guénégaud (2), à Paris : elle me dit tous les jours que je l'ai oubliée. Elle doit aller jeudi à Pontoise.

« Je vous prie de dire à Marguerite de lui battre du beurre vendredi matin, et de lui en porter des petites pièces comme elle les fait, pour manger sur le pain, et deux ou trois livres comme elle les fait pour l'office de la cuisine ; de lui porter vendredi un peu avant midi un fromage et de la crème, et de lui en reporter le soir, et le samedi du beurre nouveau pour son déjeuner ; et si elle dîne, du fromage et de la crème. »

« Vitry, 5 octobre 1681,

« Son Altesse Eminentissime m'a ordonné de vous mander qu'il vous prie d'avoir bien soin de faire mettre dans des paniers bien serrés et bien étiquetés de toutes les graines, de toutes les racines et herbes du potager, et cela par le jardinier ; et si toutes ces graines et semences sont prêtes à être envoyées avant que Son Altesse arrive à Saint-Martin, il les faut envoyer à Paris et les faire mettre entre les mains de M. l'abbé de Bigorre (3) pour les faire

(1) L'île de Bon-Pont, île factice, dans le parc, au milieu d'une rivière alimentée par les eaux de la Viosne qui baigne la propriété avant de se jeter dans l'Oise.

(2) Elle avait sa parente Jeanne de Guénégaud, dite de Saint-Placide, prieure de l'Hôtel-Dieu de Pontoise.

(3) L'abbé de Bigorre avait été secrétaire de l'ambassade à Rome, sous le duc de Chaulnes.

tenir à Mgr le Cardinal de Bonzi ; que toutes les graines soient des meilleures et des mieux choisies.

« Son Altesse sera à Saint-Martin le 15 Novembre. »

Le 16 mai 1682, nouvelles lettres au P. Louis de Cuvilly, procureur de l'abbaye : (1)

« Son Altesse m'a ordonné, mon Révérend Père, de vous prier de lui acheter une ânesse et un ânon pour prendre du lait. Si on peut trouver l'ânesse noire, c'est le mieux ; que l'ânon ne soit âgé que de trois à six semaines.

« Son Altesse souhaiterait que l'ânesse fut achetée dedans mardy prochain le soir. Il y a apparence que Son Altesse sera ce jour-là à Pontoise. Il a eu trois accès de fièvre tierce : ce sera ce soir le temps de sa fièvre, mais comme le dernier accès a été moins fort que le précédent, j'espère que la fièvre ne reviendra plus. »

De Versailles, le 4^e novembre 1683.

« On m'a dit qu'on vendait des arbres tout enmannequinés, tant poiriers que autres, qui portent dès la première année. Cela estant il vaut mieux les accepter ainsi, quoique plus chers, pour n'avoir pas le déplaisir d'attendre tout le temps qu'il faut attendre lorsqu'on en plante à la manière ordinaire. »

Le 22 novembre, on annonce l'arrivée des arbres :

« Au Père Louis de Cuvilly, Procureur.

« Son Altesse recommande sitôt que les arbres qui viennent d'Orléans seront à Pontoise, de les faire mettre dans des mannequins pleins de terre et d'en conserver un de chaque espèce, afin que Son Altesse les fasse planter où il le jugera à propos. »

« BLONDEL ».

« A Versailles, ce 28 novembre 1683.

Lettre de Blondel, secrétaire du Cardinal au Prieur de Saint-Martin. (2)

« Je vous écris, mon Révérend Père, par ordre de Son Altesse pour vous dire que M. le duc de Villeroy ira coucher mardy à Saint-Martin, et que vous ayés à luy faire une bonne soupe et luy donner à manger proprement et bien, et dans le petit service de vermeil de son Altesse. Pour ce qui est de la chambre où il couchera, ce sera celle qu'il voudra choisir. M. de Beau-

(1) Le cardinal de Bouillon, très lié avec Dom de Cuvilly, religieux de Saint-Martin, écrivit au R. P. Général qu'il avait besoin de lui pour l'administration de ses affaires et celles de sa famille ; une demande si puissante fut accordée. Dom de Cuvilly donna sa démission de curé de la Trinité (paroisse de l'Abbaye), et passa dans la réforme de Cluny. Par la faveur de son protecteur, il fut nommé grand Prieur. Le cardinal, « pour ne plus le trouver dans son chemin » le détermina à accepter l'abbaye régulière d'Eprouil, au diocèse de Clermont. Enfin, touché de la grâce, il rentra dans la Congrégation de Saint-Maur et se retira à Saint-Denis où il fit une mort édifiante le 15 février 1730 ». (*Hist. de l'abbaye de Saint-Martin*, par D. Racine).

(2) Dom Astor de Gérardon, Prieur de 1678 à 1684.

vais lui demandera, après cela ce sera Mademoiselle de Beauvais (1) à rendre cette chambre propre et bien patinée, et à M. de Beauvais à regaller M. de Charleville qui suivra je crois M. de Villeroy, qui est un bon garçon.

« Son Altesse demande de l'eau de fleur d'or par ce porteur, et que vous luy fassiez savoir en quel estat est la machine, sy la charpente est venue, dans combien vous croirez qu'elle sera achevée, et sy vous n'avez pas reçu les arbres venus d'Orléans, si vous les avez fait enmannequiner et bien accommoder affin que la gelée ne les endommage.

« Je vous prie, mon Révérend Père, de faire mes recommandations à M. et Mademoiselle de Beauvais ainsy qu'à la petite doduë qui je crois se rendoduë bien par ce temps de gelée qui fait renaistre l'appétit, et de me croire, mon Révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur.

« BLONDEL. »

« Vous ferez un fort grand plaisir à Son Altesse de faire planter cette année, s'il se peut, dans l'isle de Beau-Pont, un gros arbre, afin de voir cette isle verdoyante au plus tôt. »

« 20 Mars 1684.

« Il envoie au Père un petit paquet de tabac « Pongibon » auquel je « souhaite que vous puissiez prendre goût. »

*
**

« Cependant, dit D. Racine, historien de l'abbaye, le cardinal de Bouillon ayant vu la fin de ses entreprises conduites par le célèbre M. Le Nôtre, et montantes à plus de dix-huit cent mille livres, dans un temps où les journées des ouvriers étaient à six et huit sols ; pensa à la construction d'un palais ligne de la magnificence de ses parterres et de son parc. L'église et la maison de Saint-Martin étaient des voisins incommodes et le bornaient dans ses vastes projets. Pour s'en débarrasser, sa qualité de seigneur engagiste de Pontoise le mit à même de proposer aux religieux un échange assez spécieux.»

« Savez-vous, écrivait à ce sujet le spirituel de Coulanges à Madame de Sévigné, que le cardinal a si bien patrociné jusqu'ici avec le roi et ses moines, qu'il croit l'échange assuré de son manoir de Saint-Martin contre un autre dans Pontoise, pour les abbés qui lui succéderont ? »

Il leur offrit pour leur abbaye l'antique Collégiale de Saint-Mellon, sur le rocher qui domine la ville, avec ses dépendances, les bâtiments et l'emplacement du vieux château-fort. Il promettait d'obtenir l'autorisation nécessaire, et surtout l'agrément de la Cour. Déjà plusieurs consentements avaient été donnés, et la transmigration paraissait devoir infailliblement s'effectuer, lorsque Dom Léonor Loiseur, alors prieur de Saint-Martin, connu et estimé des plus grands seigneurs, trouva le moyen de faire échouer tous les projets du cardinal-abbé, en remettant au roi une opposition des plus énergiques et des plus motivées.

(1) Mademoiselle de Beauvais était la fille de « M. Jean Bosc de Beauvais, capitaine du château de Son Altesse Eminentissime » et de Marguerite Duvernay, son épouse. (Reg. de la paroisse de la Trinité dans l'Abbaye de Saint-Martin). Elle avait un frère, Louis, qui signera plus tard Louis Bos de Pontournant lorsqu'il succèdera à son père.

Le prieur encourut la disgrâce de son puissant abbé ; mais Dieu et sa conscience étaient pour lui, et il sut les préférer à tout.

Le cardinal, resserré dans ses vues, n'abandonna pas cependant l'idée d'élever un palais dans son parc de Saint-Martin. Jusqu'alors il s'était contenté de l'hôtel bâti par Mgr de Gondy à la fin du xvi^e siècle, et reconstruit par Eléonor d'Estampes vers 1645, mais cette maison devenait insuffisante pour le faste royal que l'abbé voulait déployer dans ce nouveau Versailles. C'est alors que Mansard remania les anciens bâtiments, les agrandit considérablement et en fit une noble demeure, avec ses somptueux appartements et sa grande galerie, décorée de tapisseries, de tableaux, de meubles et d'objets d'art rares et précieux.

Un inventaire qui ne comprend pas moins de 78 pages in-folio, conservé aux Archives municipales de Pontoise, donne une description détaillée — et jusqu'alors inédite — de toutes ces merveilles. Nous allons le prendre pour guide dans la visite des grands appartements.

Ne nous attardons pas au rez-de-chaussée... Un coup d'œil pourtant sur les richesses artistiques de sa longue galerie, digne prélude des merveilles qui nous attendent plus haut.

A tout seigneur, tout honneur, voici au centre, un très beau buste de Louis XIV en marbre, réplique du Bernin ; espacés devant les lambris, d'autres bustes d'empereurs romains en albâtre oriental de diverses couleurs ; dans les angles, quatre vases de porphyre rouge ; puis çà et là, des tables de bois sculpté et doré dont le dessus est en mosaïque, des guéridons de marqueterie ; sur les consoles, des vases d'albâtre, des coupes de jaspe ; une statue équestre de Turenne, deux antiques, Mercure et Ganymède ; des vitrines garnies de cristaux de Venise, plusieurs tables de jeu, couvertes de velours galonné d'or, un trou-madame de marqueterie, posé sur une table de velours vert entouré de pentes de velours cramoisi à frange d'or, avec ses boules d'ivoire... Des bras de cuivre ciselé sont prêts à recevoir lampes et bougies pour éclairer les réceptions du soir...

Montons sans fatigue l'*escalier royal* avec ses rampes en fer ouvragé dont les arabesques, les volutes, les tulipes encadrent des émaux et des blasons. Notre méticuleux cicerone nous introduit dans l'antichambre décorée de stucs et de peintures, puis dans la *chambre de la reine*. Henriette d'Angleterre y séjourna du temps de l'abbé de Montagu ; Anne d'Autriche l'occupa pendant ses voyages au Carmel. Cette chambre somptueuse est entièrement tendue de brocatelle de Flandre à bordures or et azur ; au fond, le lit monumental de six pieds de haut s'élève, entouré de pompeux rideaux en damas de Gênes gris perle avec franges et crépines soie et or ; tout le meuble est garni de velours frappé. Six aunes de tapis persan couvrent le parquet. Admirons ce magnifique cabinet orné de colonnes, de figures de vermeil, d'émaux, de gemmes, renfermant des bijoux, des camées, des pierreries, et cet autre incrusté d'ivoire et de cuivre, qui resserre des objets en nacre et en corail apportés par des missionnaires du Levant. Aux angles des girandoles de cristal reposent sur des guéridons dorés ; entre les fenêtres, un grand trumeau de glaces à bordure d'ébène ornementée de bronzes, réfléchit les super-

des tapisseries des Flandres dont les panneaux rappellent l'histoire de Josué. En hiver, de lourdes portières ou verdures entretiennent une douce chaleur irradiée par le grand poêle en faïence de Delf.

Voici, à gauche, le salon de la reine : tout de suite vos regards sont attirés par les magnifiques tapisseries composées sur les cartons de Jules Romain ; admirez à loisir : de confortables fauteuils vous tendent des bras accueillants ; reposez-vous sur leurs moelleuses guirlandes et parmi les bouquets multicolores brodés au point de Beauvais. Vous foulez sous vos pas un superbe tapis de la Savonnerie pendant que des bustes de marbre antique vous rappellent les personnages héroïques de l'Histoire ; des consoles ajourées comme des dentelles supportent des statues d'albâtre et des potiches du Japon : ce sont les curiosités du moment. Du plafond à caissons pendent des lustres aux cristaux étincelants qui resplendissent de mille feux les soirs de réception.

Traversons le deuxième salon pour admirer une table de jaspe, le buste de Turenne et encore des tapisseries de Bruxelles avec des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, la figure et la réalité...

Nous entrons maintenant dans la chambre de son Eminence. Sommes-nous à Versailles ou à Saint-Martin ? Au fond, le lit tout doré, surmonté d'un riche baldaquin d'où tombent des rideaux de damas à fond d'or avec des arabesques rebrodées de soie ; la courte-pointe, le dossier, le fond du lit de satin blanc à fleurs, sont décorés des armoiries du maître, peintes à l'aiguille avec des rehauts d'or ; les sièges, laqués blancs ou dorés sont recouverts de point de Beauvais ; des paysages peints par Bon Boulogne décorent les dessus de portes ; sur la cheminée, le roi à cheval, peint par Mignard ; vis-à-vis le portrait équestre de Turenne, à droite et à gauche, le duc et la duchesse de Bouillon ; en face du lit, un cabinet de Chine dont les panneaux incrustés d'ivoire, de nacre et de cuivre, encadrent une glace qui laisse apercevoir des porcelaines rares ; çà et là des consoles supportent des urnes et des vases précieux. A la tête du lit, un superbe cadre-reliquaire et un bas-relief d'ivoire : Jésus tombant sous le poids de sa croix...

Saluons en passant toute la lignée des Bouillons et d'illustres personnages peints par les meilleurs peintres de la Cour : Mignard, de Troye, Beaubrun, Lefebvre. Madame Emilie, sœur du cardinal, en Carmélite, Mademoiselle d'Auvergne, en religieuse, Henriette d'Angleterre, les cinq Mancini, Mazarin, M. de Vendôme, les papes Clément IX, par Carlo Maratte, Clément X, Innocent XII, Alexandre VIII ; les cardinaux Barberin et Caraffa, de Retz, par Fernand Belle, etc., etc...

La *grande galerie* est, en dimensions réduites, le pendant de celle de Versailles. Là se donnent rendez-vous tous les chefs d'œuvre des écoles italienne et française : quatre grandes compositions religieuses ou mythologiques de l'Albane occupent les entre-colonnements des fenêtres, au milieu ; puis ce sont des peintures de Vouët, de Lebrun, de Blanchard ; des intérieurs de l'école flamande, des portraits peints par Rigaud et Mignard, (1) des

(1) Un superbe portrait du Cardinal de Bouillon, par Mignard, épave du château de Saint-Martin, est conservé au Musée Tavet, de Pontoise.

délicieux pastels de Nanteuil, en tout soixante-quinze des plus belles œuvres du grand siècle. Et quel somptueux ameublement dans ce cadre incomparable ! La galerie était éclairée par de grands candélabres en cuivre émaillé violet et blanc portés sur des guéridons dorés et par deux lustres aux cristaux scintillants. Les rideaux étaient de gros damas blanc broché à fleurs ; le parquet couvert d'un immense tapis de Turquie ; les tabourets recouverts de velours vert entouré d'une bande de brocard avec franges ; des tables d'albâtre supportées par des lions dorés ou reposant sur des pilastres entourés de guirlandes de fleurs et de fruits ; des vases de porphyre, des navicelles d'albâtre, une statue équestre du Bernin ; des aiguières d'argent, des huîtres et des sphères d'agate ; aux extrémités, deux antiques : Ganymède et Mercure ; une coupe de jaspe sur piédestal de marbre vert, ornaient la galerie et se reflétaient dans des glaces de Venise ; des caisses de bronze garnies d'arbustes et de fleurs, garnissaient l'entre-deux des fenêtres. Le coup d'œil de la galerie devait être merveilleux un soir de réception, quand se pressait, sous les rayons de lumière des innombrables bougies de cire blanche, tout ce monde brillant de grands seigneurs et de dames habillés de riches costumes, couverts de diamants et de broderies ! (D'après l'Inventaire et les Mémoires de Saint-Martin)

La « petite chambre de Monseigneur » ouvre sur cette galerie royale. Ici encore, de remarquables peintures : une Descente de Croix, de Sébastien Bourdon, les portraits de Turenne et des Bouillons, la sœur du Cardinal en Carmélite au milieu d'une guirlande de fleurs, par Baudesson. La porte à glaces de Venise nous introduit dans la salle « où Monseigneur mange en hiver ». Et tout de suite apparaissent de magnifiques tapisseries de haute lice qui représentent l'histoire d'Abraham ; deux toiles de Bassan, des fleurs et des paniers de fruits ornent les dessus de portes ; un buffet de marbre blanc et rouge décoré d'un bas-relief antique, des vitrines remplies de cristaux et d'argenterie se détachent sur une riche tenture en cuir de Cordoue artistement travaillée.

Avant d'entrer dans la chapelle, traversons la dernière chambre du premier étage. Elle est entièrement tendue de velours cramoisi rehaussé de crépines d'or. Examinons ce cabinet en bois de Gaya, fermant à deux volets, avec tiroirs ornés de mufles de lion en bronze : il contient des pierres fines et des bijoux précieux apportés du fond des Indes ; et cette table avec les deux guéridons en bois exotique où la sculpture indienne a reproduit toutes ses fantasmagories... Et ces tableaux du Bassan, et ce « Sommeil de l'Enfant Jésus », du Guide... Voilà quelques-unes des richesses de cette chambre digne d'un prince.

La chapelle forme le terminus des grands appartements. C'est plutôt un vaste salon orné magnifiquement. L'autel, en forme de tombeau est en bois de cèdre ; son rétable se compose d'un diptyque à deux volets où sont peints les mystères de la Nativité du Sauveur. Deux reliquaires de chaque côté, l'un de saint François de Sales et le second, de saint Charles. On admire une grande châsse contenant les corps de saint Ursin et de sainte Léontine ;

un crucifix de corail monté sur or et argent, don du pape Alexandre VIII ; un tapis de la Savonnerie, des ornements de drap d'argent, des dentelles vaporeuses, des tapis d'autel brodés en or fin, etc.

Nous arrêterons ici notre visite ; décrire les quinze chambres du second étage toutes tapissées et meublées confortablement serait fastidieux.

*
**

Dans ce décor royal, les réceptions se succèdent tantôt brillantes, tantôt intimes. Tout ce que la Cour compte de personnages illustres se donnent rendez-vous autour du grand seigneur dont le duc de Saint-Simon trace un portrait qui est loin d'être impartial, comme il lui arrive quand il cède à des blessures d'amour-propre ou à des rancunes personnelles.

« Le cardinal de Bouillon était un homme maigre, brun, de grandeur ordinaire, de taille aisée et bien prise. Son visage eût été agréable sans une difformité dans le regard. Il portait des habits gris, doublés de rouge, avec des boutons d'orfèvrerie à pointe, d'assez beaux diamants ; jamais vêtu comme un autre, et toujours d'invention, pour se distinguer. Il avait de l'esprit, mais confus ; savait peu, fort l'air et les manières du grand monde, ouvert, accueillant, poli d'ordinaire, mais tout cela était mêlé de tant d'air de supériorité qu'on était blessé même de ses politesses. On n'était pas moins importuné de son infatigable attention au rang qu'il prétendait jusqu'à la minutie, à primer dans la conversation, à la ramener toujours à soi ou aux siens, avec la plus grande vanité... Son luxe fut continuel et prodigieux en tout : son faste, le plus recherché et le plus industrieux pour établir et jouir de toute la grandeur qu'il imaginait... » (1)

Dom Racine, l'historien de l'abbaye, énumère quelques-uns des hôtes de Saint-Martin. Il mentionne, à la date du 24 juin 1685, une réunion nombreuse et choisie où figuraient le duc d'Orléans, le duc de Villeroy, le comte et la comtesse d'Armagnac, le chevalier de Lorraine, le cardinal de Bonzy, le comte de Tonnerre, plusieurs duchesses et autres personnes « de la première qualité ». Saint-Simon va nous les faire connaître.

Le duc d'Orléans était *Monsieur*, frère du roi, avec sa femme Charlotte-Elisabeth de Bavière « la Palatine », *le duc de Villeroy*, François de Neuville, « le modèle de la Cour pour la grâce, pour la parure et les manières ». On l'appelait le Prince charmant ; il était alors dans toute sa gloire qu'il perdit plus tard à Ramillies... *Le duc d'Armagnac*, Louis de Lorraine d'Harcourt, est plus connu sous le nom de M. le Grand, à cause de sa charge de grand écuyer de France. Il joignait à une très noble et très belle figure la manière et la magnificence du plus grand seigneur. Il eut le talent de prendre l'ascendant sur Louis XIV et de garder cette influence pendant quarante ans pour le bonheur des siens et de ses amis. Il fit les campagnes de Flandre et de Hollande. Comme vie habituelle, il fallait à M. le Grand un grand train de maison ; chez lui il s'occupait à régner et à trôner, recevant le plus grand monde à une excellente table soir et matin, et au plus gros jeu toute la journée.

(1) S. Simon. Mémoires. Edit. Chéruel, t. VII. Ch. XXIV, p. 295 et suiv.

Madame d'Armagnac était la sœur du maréchal de Villeroy. Nous la retrouverons plus loin. Ils eurent quatorze enfants dont l'un, François-Armand de Lorraine, devint abbé de Royaumont. Cette famille de Lorraine s'était inféodée à la célèbre abbaye ; le père de M. le Grand, le comte d'Harcourt, reposait dans l'église, auprès d'un superbe mausolée sculpté par Coysevox. (1)

Le Chevalier de Lorraine, frère du duc d'Armagnac, « était un homme d'infiniment d'esprit. »

Le comte de Tonnerre avait été longtemps premier gentilhomme de la chambre de *Monsieur* ; ni la naissance ni l'esprit ne lui manquaient, « mais tout le reste. »

Le cardinal de Bonzy, archevêque de Narbonne, d'une des premières familles de Florence, avait été grand aumônier de la reine. « C'était un petit homme trapu, qui avait eu un très beau visage, à qui l'âge en avait laissé de grands restes, avec les plus beaux yeux noirs, les plus parlants, les plus perçants, les plus lumineux et le plus agréable regard, le plus noble et le plus spirituel que j'aie jamais vu à personne ; beaucoup d'esprit, de douceur, de politesse, de grâce, de bonté, de magnificence, avec un air uni et des manières charmantes ; supérieur à sa dignité, toujours à ses affaires, toujours prêt à obliger. Son commerce, à ce que j'ai ouï dire à tout ce qui a vécu avec lui, était délicieux, sa conversation jamais recherchée et toujours charmante ; familier avec dignité, toujours ouvert, jamais enflé de ses emplois et de sa faveur. Avec ces qualités, et un discernement fort juste, il n'est pas étonnant qu'il se soit fait aimer de la Cour et dans les pays étrangers, en Pologne, en Espagne, où il fut ambassadeur. »

« Comme c'était le jour de la Saint Jean, a soin de nous faire savoir Dom Racine, ces illustres personnages se rendirent à l'église abbatiale pour y entendre la messe ; ils y furent reçus solennellement. Le R. Père Prieur, Dom Nicolas Doé officia avec diacre et sous-diacre. Tous trois avaient revêtu un nouvel ornement de premier ordre : « chasuble de damas à grandes fleurs d'or, avec orfrois d'un brocard d'or et d'argent meslé de fleurs de soie vive ; tuniques de brocard d'or à fond blanc pour les deux ministres sacrés. L'autel était enveloppé d'un riche parement en étoffe des Indes, broché de fleurs d'or avec bandes brodées d'or et d'argent sur fond vert. »

Le soir, un salut solennel réunit devant le Saint Sacrement les invités du cardinal « qui assistèrent encore le lendemain à la messe célébrée à leur intention après une réception digne de leur rang. »

*
**

Ce qu'étaient les réceptions à Saint-Martin, nous le savons un peu par les lettres du marquis de Coulanges, l'un des hôtes les plus assidus auprès du cardinal ; Philippe de Coulanges, parent et ami de Madame de Sévigné, avait renoncé à la magistrature pour se livrer à des goûts qui n'exigeaient pas la

(1) Aujourd'hui dans l'église d'Asnières-sur-Oise (S.-et-O.).

même gravité. « Il réussissait si bien aux chansons, qu'il était juste, dit Madame de Sévigné, qu'il s'y donnât tout entier. » Il suivit à Rome le duc de Chaulnes et le cardinal de Bouillon et fit une relation des conclaves de 1669 et 1691. Homme de plaisir, sa vie fut une fête continuelle. Sa femme, Marie-Angélique, marquise de Coulanges, l'un des ornements de la Cour de Louis XIV, a laissé des lettres qu'on trouve jointes à la collection de Madame de Sévigné et qui ne la déparent pas.

De Coulanges et de Madame de Coulanges à Madame de Sévigné :

« A Paris le 27^e d'août 1694.

« ... Ce fut donc un vendredi matin qu'une calèche à six chevaux de l'aimable cardinal de Bouillon me vint prendre chez moi (à Paris) et me mena rapidement dîner à Saint-Martin, où je trouvai *M. et Madame de Croissy, M^{lle} de Croissy, Madame de Saint-Géran* et *Richard Hamilton*, qui y étaient dès la veille.

« Mon amour-propre fut content de la réception qu'on me fit : quelle chère, quelle maison, quelles promenades et quelle liberté ! Les Croissy s'en allèrent samedi soir ; mais ils furent remplacés dans le moment par la comtesse de Furstemberg et par M^{lle} d'Albret, une jolie seconde fille de Madame de Bouillon.

« Le dimanche arrivèrent Monsieur le Grand, Madame d'Armagnac, avec les *ANGES*, ses filles, M^{lle} de Bouillon et Madame de Beaufremont ; et lundi à dîner le chevalier de Lorraine ; et le mardi M. de Bouillon, la duchesse de la Ferté et Langlée : tout cela fait une compagnie admirable pour manger les bons mets du cardinal, et pour faire ronfler les pistoles au lansquenet, tout comme si elles ne valaient pas quatorze francs pièce. Il y eut beaucoup de sang répandu mais il ne fut pas perdu ; et tel devint gai qui était triste auparavant, comme tel devint triste qui auparavant était de fort bonne humeur ; des quarante et cinquante pistoles aux réjouissances seulement : en un mot, grande chère et beau jeu. Nous nous séparâmes tous, qui un jour plus tôt, qui un jour plus tard ; mais le jeudi, le cardinal me ramena à Versailles avec Madame de Saint-Géran qui avait trouvé le gîte de Saint-Martin fort bon... »

Grâce à Saint-Simon, nous allons faire plus ample connaissance avec les habitués de Saint-Martin.

Charles Colbert, marquis de Croissy, ministre des Affaires étrangères, était le frère du célèbre Colbert ; il fut conseiller d'Etat, ambassadeur d'Angleterre et figure parmi les négociateurs des traités d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue. Il mourut en 1696. *Madame de Croissy* était fille unique du financier Béraud de qui venait la terre de Croissy. (1) Renommée comme maîtresse de maison, elle faisait grande figure à la Cour.

Mademoiselle de Croissy dont il est question dans la lettre ci-dessus, était l'aînée, Marie-Françoise, mariée deux ans plus tard au marquis de Bouzoles. « Elle avait infiniment d'esprit, de grâce et d'amusement dans l'esprit et passait sa vie avec Madame la duchesse de Bouillon ; elle ne faisait pas moins

(1) Croissy, cant. Lagny, arr. Meaux (Seine-et-Marne).

de chansons bien assénées qu'elle, mais elle et son cher ami Lassay ne furent pas à l'épreuve des siennes, et si parlantes et si plaisantes qu'on s'en souvient toujours. »

Madame de Saint-Géran « charmante d'esprit et de corps, avait toujours été recherchée dans ce qui l'était le plus à la Cour, et dame du palais de la reine, recherchée elle-même dans tout ce qu'elle avait et mangeait, avec un goût exquis et la délicatesse, et la propreté la plus poussée. Elle était fille du frère cadet de M. de Blainville, premier gentilhomme de la chambre de Louis XIII. Elle ne sortait point de la Cour et n'avait pas d'autre demeure. C'était en tout une femme d'excellente compagnie et extrêmement aimable, et qui fourmillait d'amis et d'amies. »

Richard Hamilton, lieutenant général dans l'armée de Jacques II « était, dit Saint-Simon, un homme de beaucoup d'esprit, qui savait, qui amusait, qui avait des grâces et de l'ornement, et qui ayant eu une fort aimable figure, avait eu beaucoup de bonnes fortunes en Angleterre et en France où la catastrophe du roi Jacques l'avait ramené. Il avait servi avec distinction, et la comtesse de Grammont sa sœur, l'avait aidé à s'initier dans les compagnies de la Cour les plus choisies ; mais elles ne lui procurèrent aucune fortune, pas même le moindre abri de la pauvreté. Il était catholique et sa sœur l'avait mis dans une grande piété, qui l'avait fait renoncer aux dames, pour qui il avait fait de très jolis vers et des historiettes élégantes. Il alla mourir chez sa nièce, quoique pauvre elle-même, mais moins pauvre que lui, pour ne pas mourir de faim. »

La comtesse de Furstemberg. Par son mari, Emmanuel de Furstemberg, tué en 1686 à l'assaut de Belgrade, elle était nièce du cardinal de ce nom, évêque de Strasbourg. Devenue veuve, elle logea et régna chez lui, qui ne pouvait se passer d'elle. « Elle avait été fort belle, dit Saint-Simon, et en avait encore à cinquante-deux ans de grands restes ; mais grande et grosse, hémisse comme un Cent-Suisse habillé en femme, hardie, audacieuse, parlant haut et toujours avec autorité, polie pourtant et sachant vivre. Je l'ai souvent vue au souper du roi, et souvent le roi cherchant à lui dire quelque chose. Elle était prodigue en toutes sortes de dépenses : des habitants sans fin, plus beaux les uns que les autres ; des dentelles parfaites et tant de garnitures et de linge qu'il ne se blanchissait qu'en Hollande ; des parures, des bijoux de toutes sortes.... C'est par son entremise et son crédit sur le cardinal de Strasbourg que Madame de Soubise parvint à faire nommer son fils coadjuteur de ce siège illustre entre tous, tant convoité par le cardinal de Bouillon pour son neveu l'abbé d'Auvergne. »

Madame d'Armagnac, femme de M. le Grand Ecuyer. « C'était, avec une vilaine taille grosse et courte, la plus belle femme de France jusqu'à sa mort, à soixante-huit ans ; sans rouge, sans rubans, sans dentelle, sans or ni argent, ni aucune sorte d'ajustement, vêtue de noir ou de gris en tous temps, une cornette ronde, ses cheveux couchés sans poudre ni frisure, un collet de taffetas noir et une coiffe courte et plate, chez elle comme chez le roi, et en tout temps. Elle était sœur du maréchal de Villeroy, avait été dame du palais de la reine, avait été exilée pour s'être trouvée dans l'affaire qui fit chasser la

comtesse de Soissons, et que la faveur de son mari n'avait jamais pu raccommoder avec le roi, qui ne la souffrit qu'avec peine, et qui, tant que Marly demeura un peu réservé, et même quelque temps après ne l'y mena point. C'était une femme haute, altière, entreprenante, avec un peu d'esprit toutefois et de manège, qui de sa vie n'a donné la main ni un fauteuil chez elle à pas une femme de qualité, qui menait haut à la main les ministres et leurs femmes, qui passait sa vie chez elle à tenir le plus grand état de la Cour, qui la faisait assez peu, et qui ne visitait presque jamais personne qu'aux occasions. Tout occupée de son domestique, également avare et magnifique, elle menait son mari comme elle voulait, qui ne se mêlait ni d'affaires, ni de dépenses, ni de la grande écurie que pour le service, et elle de tout despotiquement ; impérieusement et dure, tirait la quintessence de sa charge, du gouvernement et des biens de son mari, traitait ses enfants comme des nègres et leur refusait tout, excepté ses filles, dont la beauté l'avait apprivoisée, sur laquelle elle ne les tint pas de fort près, ayant conservé et mérité toute sa vie elle-même une réputation sans ombre sur la vertu. » (Saint-Simon, t. iv, ch. vi).

LesANGES, filles de Madame d'Armagnac : la comtesse de Valentinois et la belle Mademoiselle d'Armagnac qu'il avait été question de faire épouser par Saint-Simon.

La duchesse de Valentinois, charmante, avec une physionomie fort spirituelle ; elle était gâtée par l'amitié de son père et de sa mère et par les hommages de toute la cour, dans une maison jour et nuit ouverte, où les grâces qui étoient sa principale beauté attiraient la plus brillante jeunesse (Saint-Simon, iv p. 28-29). Elle avait épousé le fils de M. de Monaco en 1688, passé quelque temps avec lui et revint dès le mois de juillet 1693 ; elle reprit aussitôt son rang à la Cour et fut de toutes les fêtes, promenades, etc... Elle était cousine germaine de la maréchale de Boufflers, Catherine-Charlotte de Grammont.

Mademoiselle de Beaufremont, qui vécut longtemps chez les Duras, parents du cardinal, et les brouilla. « Laide, pieuse, joyeuse, mais qui avait beaucoup d'esprit. »

La duchesse de la Ferté. « Elle alla un jour demander audience à Harlay, premier président à la Cour, et comme tout le monde, essuya son humeur. En s'en allant elle s'en plaignait à son homme d'affaires, et traita le premier président de vieux singe. Il la suivait et ne dit mot. A la fin elle s'en aperçut, mais elle espéra qu'il ne l'avait pas entendue ; et lui, sans en faire aucun semblant, il la mit dans son carrosse. A peu de temps de là, sa cause fut appelée, et tout de suite gagnée. Elle accourut chez le premier président et lui fait toutes sortes de remerciements. Lui, humble et modeste, se plonge en révérence, puis la regardant entre deux yeux : « Madame, je suis bien aise qu'un vieux singe ait pu faire quelque plaisir à une vieille guenon », lui répondit-il tout haut devant tout le monde. Et de là, tout humblement, sans plus dire un mot, se met à la conduire, car c'était sa façon de se défaire des gens, d'aller toujours et de les laisser là d'une porte à l'autre. La duchesse de

la Ferté eût voulu le tuer ou être morte. Elle ne sut plus ce qu'elle lui disait, et ne put jamais s'en défaire, lui, toujours en profond silence, en respect et les yeux baissés, jusqu'à ce qu'elle fût montée en carrosse. »

Langlée. « C'était un homme de naissance ordinaire, de vers Mortagne, au Perche, dont le père s'était enrichi et la mère encore plus. L'un avait acheté une charge de maréchal des logis de l'armée pour se décorer, qu'il n'avait jamais faite ; l'autre avait été femme de chambre de la reine-mère, fort bien avec elle, intrigante qui s'était fait de la considération et des amis, et qui avait produit son fils de bonne heure parmi le grand monde, où il s'était mis dans le jeu. Il y fut doublement heureux, car il y gagna un bien immense et ne fut jamais soupçonné de la moindre infidélité. Avec très peu ou point d'esprit, mais une grande connaissance du monde, il sut prêter de bonne grâce, attendre de meilleure grâce encore, se faire beaucoup d'amis et de la réputation à force de bons procédés. Il fut des plus grosses parties du roi au temps de ses maîtresses. La conformité de goût l'attacha plutôt à Monsieur, mais sans dépendance et sans perdre le roi de vue, il se trouva de tout insensiblement à la Cour de ce qui n'étoit qu'agrémens et futile, et qui n'en est pas une des moindres parties à qui sait bien en profiter. Il fut donc de tous les voyages, de toutes les parties, de toutes les fêtes de la Cour, ensuite de tous les Mariys et lié avec toutes les maîtresses, puis avec toutes les filles du roi, et tellement familier avec elles qu'il leur disoit fort souvent leurs vérités. Il étoit fort bien avec tous les princes du sang, qui mangeoient très souvent à Paris chez lui, où abondait la plus grande et la meilleure compagnie. Il régentoit au Palais-Royal, chez M. le Grand et chez ses frères, chez le maréchal de Villeroy, enfin chez tous les gens en première place. Il s'étoit rendu maître des modes, des fêtes, des goûts, à tel point que personne n'en donnait que sous sa direction, à commencer par les princes et les princesses du sang, et qu'il ne se bâtissait ou ne s'achetait pas de maison qu'il ne présidât à la manière de la monter, de l'orner et de la meubler* »

« Il avoit été sur ce pied-là avec M. de Louvois, avec M. de Seignelay, avec le maréchal d'Humières ; il y étoit avec Madame de Bouillon, avec la duchesse du Lude, en un mot avec tout ce qui étoit le plus distingué et qui recevoit le plus de monde... Son commerce étoit sûr et il n'avoit rien de méchant, étoit obligeant même, et toujours porté à servir de sa bourse ou de ses amis, et n'étoit mal avec personne. Il étoit assez vêtu et coiffé comme *Monsieur*, il en avoit aussi fort la taille et le maintien, mais il n'étoit pas, comme de raison, à beaucoup près si paré et moins gros. Il étoit fort bien et fort familier avec *Monseigneur*... il n'y avoit que ce fût qui se voulût attirer *Langlée*. »

De Coulanges à Madame de Sévigné.

« A Saint-Martin, le 17^e février 1696.

..... « Il y a tantôt quinze jours que je suis auprès de cet adorable cardinal ; et il y a tantôt quinze jours que je suis l'homme du monde le plus heureux : bonne compagnie, partout de grands feux, bonne symphonie, mille et mille

jeux, table bien servie, vins délicieux ; enfin, Madame, voici le pays de Cocagne au pied de la lettre. Les officiers même de cette maison ont une rage de tout apprendre, quoiqu'ils soient maîtres passés : en sorte qu'ils nous feront crever à la fin ; ils possédaient au suprême degré tous les ragoûts les plus exquis de France et d'Italie ; les voilà devenus apprentis sous le meilleur officier de cuisine d'Angleterre, pour être bientôt en ragoûts anglais beaucoup plus savants que lui ; nous ne savons donc plus où nous en sommes ; tous nos ragoûts parlent des langues différentes ; mais ils se font si bien entendre que nous les mangeons, sous quelque figure et dans quelque sauce qu'ils se présentent...

« Voici, en vérité, une maison abominable, et un maître de maison qu'on ne peut assez adorer ; je n'ai pas manqué de lui faire tous vos compliments ; et je ne vous écris d'ici que parce que je crois le moment arrivé qu'il pourra lui-même y répondre, comme bien des fois il m'a témoigné en avoir envie. Nous avons eu toute la semaine passée beaucoup de frère, de neveux et de nièces, mais depuis lundi, Monsieur le cardinal en est réduit à ses *deux* fidèles *commensaux*, l'aimable Richard Hamilton, pour l'un, et le jeune Coulanges pour l'autre ; et vous ne saurez croire combien il s'accommode de cette solitude : il s'en accommoda même si bien, que nous n'entendons pas plus parler de ce qui se passe à Paris et à la Cour, que si nous étions à la Trappe : en sorte que voici un tome tout séparé des autres que je vous ai envoyés, sans savoir seulement si tous les mariages résolus ont été célébrés, et si tous les mariages proposés ont été ou sont en voie d'aller à bonne fin. Vous avez su l'extrémité de Madame la duchesse de Créquy (1), et vous avez su ensuite sa résurrection, qui a donné une excessive joie à Monsieur le cardinal, sa longue vie étant fort nécessaire pour le bonheur de M. le duc et de Madame la duchesse d'Albret ; et c'est depuis cette résurrection que M. le cardinal a renoncé à toutes les nouvelles du monde, pour vaquer à lui-même et à une infinité d'ouvriers qui travaillent sans fin et sans cesse pour la perfection, sans contredit, d'un des plus beaux jardins de l'Europe (le reste ne se rapporte à pas à Saint-Martin). »

Du cardinal de Bouillon à Madame de Sévigné.

« Il est moins humiliant pour moi, Madame, de vous avouer ingénument la faute que j'ai faite de ne vous avoir donné aucun signe de vie à l'occasion de tous vos mariages, non plus qu'à toute la maison de Grignan, que j'honore et que j'aime infiniment : cela est, dis-je, moins humiliant que d'entreprendre d'ajouter quelques mots à la lettre de M. de Coulanges, qui est digne de vous et de lui. Il faut pourtant que je vous assure qu'en lieu du monde vous n'avez un serviteur qui vous soit si absolument acquis que je le suis. »

De Coulanges à Mesdames de Sévigné et de Grignan.

« A Paris, le 20^e février 1696.

..... « Je fus hier très fâché d'être obligé de quitter Saint-Martin, d'autant plus que samedi après dîner, le duc et la duchesse d'Albret, joliment et en

(1) l'aute de Madame de la Trémoille, épouse du duc d'Albret.

bon ménage, y étaient venus surprendre le Cardinal contre ses ordres, car il ne voulait pas que la duchesse vit Saint-Martin avant le printemps : c'est un goût de maître de maison que vous comprenez fort bien ; mais il ne fut pas fâché pourtant de cette surprise, qui l'avait fait résoudre de rester encore deux jours à Saint-Martin, pour leur expliquer au moins tout ce qui parerait sa maison et ses jardins dans la belle saison, et j'étais fort nécessaire pour le seconder. Le jeune ménage avait été ravi de me trouver, et la journée d'hier était destinée pour lier, entre les pots et les pintes, une grande connaissance avec la duchesse, qui est si bien faite, si honnête, si polie, si bien élevée, qu'elle est pour moi une beauté achevée quoiqu'elle ne soit rien moins que belle, et qu'elle n'ait que la plus noble et la plus riche taille qu'on puisse jamais voir..... »

« A Paris, le 10^e juin 1695

« Elle est tombée au beau milieu de Saint-Martin, cette aimable lettre ; et comme elle n'a point été lettre close pour mon charmant cardinal, qui a pris la place et au-delà du charmant marquis, elle a donné une ample matière pour parler de la mère et de la fille, et pour reparler de ce *royal* château, (1) et de la bonne et grande réception qu'on y fit à ce cardinal à son retour de Rome. En parlant de vous, Mesdames, combien de fois vous souhaitâmes-nous à Saint-Martin ! Nous vous fîmes même placer au fond d'une superbe calèche, pour vous en faire voir plus commodément les promenades et toutes les beautés ; mais hélas ! on avait beau demander : « Les voyez-vous ? on disait : « Non » et nous répondions tristement : ni nous non plus ! » Nous vous donnâmes aussi à souper ; et ce fut dans l'enthousiasme du veau, du bœuf et du mouton, qui se trouvèrent au suprême degré de honte, que je fis en soupant ce triolet, qui me parut avoir votre approbation :

Quel veau ! quel bœuf ! et quel mouton !
 La bonne et tendre compagnie !
 Chantons à jamais sur ce ton :
 Quel veau ! quel bœuf ! et quel mouton !
 Rôti, soyez exquis et blond,
 Mais mon appétit vous oublie ;
 Quel veau ! quel bœuf ! et quel mouton !
 La bonne et tendre compagnie !

« Non, Mesdames, il n'y a point de vie pareille à celle qu'on mène à Saint-Martin ; et il faudra bien qu'on vous y voie quelque jour réellement et de fait ; je m'y en retourne demain pour être dimanche à l'arrivée de notre duc et de notre duchesse de Chaulnes, qui y amènent Madame de Coulanges et l'abbé Tetu. Il y a un temps infini que le cardinal demande Mme de Coulanges ; et il y a un temps infini que je désire aussi que Mme de Coulanges voie Saint-Martin, et qu'elle me voie à Saint-Martin ; car elle m'y trouvera les

(1) Le cardinal de Bouillon en revenant de Rome, au mois d'octobre 1691, avait passé quelques jours à Grignan avec le duc de Chaulnes et Coulanges.

coudées bien franches, comme on dit, et d'une liberté et d'un air qui lui feront voir combien je suis aimé dans cette maison, et si j'ose le dire, considéré depuis le galopin jusqu'au maître. Je ne puis en vérité assez me louer du cardinal : il n'y a sorte de sincère amitié qu'il ne me témoigne, et il n'y a sorte encore de confiance qu'il n'ait en moi. Toute sa famille même est devenue comme la mienne ; je m'y trouve pêle-mêle en toutes rencontres, et me voilà à la veille d'aller à Evreux (1) avec la même liberté et les mêmes agréments que je vais à Pontoise ; enfin je puis le dire, il n'y a jamais eu une vie plus heureuse que la mienne ; Dieu veuille que celle qui viendra après le soit autant ! Voilà par où il faut finir l'aveu que je vous fais de mon extrême bonheur. »

L'abbé Jacques Testu descendait de la famille de Balincourt. Ancien aumônier et prédicateur du roi, abbé de Belval, l'Académie française lui avait ouvert ses portes en 1665 ; le roi le gratifiait d'une pension de 2.400 livres.

« Homme fort singulier, dit Saint-Simon, mêlé toute sa vie dans la meilleure compagnie de la ville et de la Cour, et de fort bonne compagnie lui-même. Il ne bougeait autrefois de l'Hôtel d'Albret, où il s'était lié avec Madame de Montespan dans sa plus grande faveur. Il s'y lia de même avec Madame Scarron ; il la voyait dans ses ténèbres avec les enfants du roi et de Madame de Montespan, qu'elle élevait ; il la vit toujours et toutes les fois qu'il voulut depuis le prodige de sa fortune... il avait un grand crédit auprès d'elle. »

En 1695-96, Madame de Maintenon recommandant l'abbé Testu à M. de Noailles, archevêque de Paris, pour négocier la paix entre celui-ci et les Jésuites. « Pourquoi refusez-vous de l'employer ? écrivait-elle ; il est plein de bonnes maximes, je l'ai toujours vu droit, sincère et même sévère sur la Religion. » L'abbé remplit jusqu'à ses derniers jours le rôle d'intermédiaire entre les deux partis.

Il avait une infinité d'amis considérables dans tous les Etats, ne se contraignait pour pas un, pas même pour Madame de Maintenon. Ne l'avait pas qui voulait. C'est un des premiers hommes qui ait fait connaître ce qu'on appelle des vapeurs (2) ; il en était désolé. Il était très bon ami et serviable ; il a fait sous la cheminée beaucoup de grands plaisirs, et avancé et fait même des fortunes. Avec cela simple, sans ambition, sans intérêt, bon homme et honnête homme, mais fort vif... Il était grand, maigre, et blond, et à 80 ans il se faisait verser peu à peu une aiguière d'eau à la glace sur sa tête pelée, sans

(1) A Evreux, c'est-à-dire au château de Navarre.

« Navarre était une grande et belle maison de campagne appartenant aux Bouillon, située à une demi-lieue sud-ouest d'Evreux, sur la rive droite de l'Itton. Elle avait pris son nom du château « que fit bâtir Jeanne de France, fille de Louis le Hutin, et femme de Philippe d'Evreux, héritier du royaume de Navarre ». Cet ancien château ne subsiste plus. Vers l'an 1686, Godefroi Maurice, duc de Bouillon, fit jeter les fondements de celui qu'on voit aujourd'hui, qui est situé à cent pas de l'ancien, et qui a été élevé sur les dessins de Jules Hardouin Mansart. »

(Dict géogr. des Gaules, par l'abbé d'Expilly, 1766).

(2) A la suite d'une retraite trop austère avec l'abbé de Rancé, à la Trappe.

qu'il en tombât goutte à terre ; et cela lui arrivait souvent depuis beaucoup d'années..... C'était en tout un homme fort considéré et recherché jusqu'au bout. » (S. Simon, XIII, Edit. de Boislisle, p. 420-24).

De Coulanges :

« Voilà encore des triolets enfants de Saint-Martin :

Pour M^{lle} de Bouillon, (1) absente.
 La voyez-vous ? vous dites non ;
 Hélas ! j'en dis autant moi-même ;
 La belle et charmante Bouillon,
 La voyez-vous ? vous dites non ;
 Je ne la vois plus, tout de bon,
 Celle que j'adore et que j'aime ;
 La voyez-vous ? vous dites non ;
 Hélas ! j'en dis autant moi-même ;

Pour M^{lle} d'Albret, (2) présente.
 La voyez-vous ? vous dites oui ;
 D'Albret, cette belle princesse
 (car pour moi j'en suis ébloui),
 La voyez-vous ? vous dites oui ;
 Ses yeux, son teint épanoui,
 Inspirent certaine tendresse.
 La voyez-vous ? vous dites oui ;
 D'Albret, cette belle princesse.

Pour M^{lle} de Château-Thierry (3) la plus belle et la plus jeune des trois sœurs, qui est à Port-Royal à Paris, et qui vient rarement à Saint-Martin.

Jeune et belle Château-Thierry,
 Vous tiendra-t-on toujours en cage ?
 Il n'est cœur qui n'en soit marri,
 Jeune et belle Château-Thierry.
 L'Oise, en attendant un mari,
 Vous demande sur son rivage.
 Jeune et belle Château-Thierry,
 Vous tiendra-t-on toujours en cage ?

« De Paris 22^e juin 1695.

« Je viens encore de passer les plus aimables jours du monde à Saint-Martin ; M. de Chaulnes nous y est venu voir avec Madame de Guénégaud. Vous demandez, Mesdames, toutes les folies que produiront le *Voyez-vous ? Non. Ni moi non plus.* En voici de toutes nouvelles, mais les dernières, pour

(1) *Marie-Elisabeth de la Tour*, fille aînée du duc de Bouillon, morte sans alliance le 24 décembre 1725.

(2) Seconde fille du duc de Bouillon ; elle mourut l'année suivante (1696). « M^{lle} d'Albret mourut au Port Royal à Paris, fort brusquement ; on croit que c'est d'apoplexie. » Dangeau, 16 sept. 1696).

(3) *Louise-Julie*. Elle épousa le 22 juin 1698 François-Armand de Rohan, prince de Montbazou, fils aîné du prince de Guéméné, dont elle resta veuve sans enfants en 1717.

ne pas pousser à bout cette plaisanterie, qui en deviendrait mauvaise à la fin. M. le cardinal de Bouillon, pour adoucir la destinée de ses nièces, qui sont dans des couvents, au moins les deux dernières, car l'aînée est à la Cour, les mène à Saint-Martin et se charge plus volontiers encore de M^{lle} d'Albret que de M^{lle} de Château-Thierry, en sorte que nous appelons la petite d'Albret *Madame de Saint-Martin*, et que c'est elle qui en fait les honneurs ; et même en ce temps-ci elle préfère à Port-Royal de Paris une maison de religieuses de Pontoise, où elle demeure pendant les petits séjours que son oncle est obligé d'aller faire à Versailles et à Marly avec Sa Majesté. Mais revenons à nos moutons : M. de Chaulnes s'apprivoise avec la petite d'Albret ; il la trouve jolie, et ne put même s'empêcher de lui dire, en sorte qu'en même temps je m'avisai de lui proposer de la prendre pour sa belle-fille (1) : « Plût à Dieu ! dit le cardinal ! — Plût à Dieu, dit M. de Chaulnes. Mais hélas ! Voyez-vous ce mari, ce duc de Pecquigny, ce fils unique ? — Non. — Ni moi non plus » ; et de rire. M. de Chaulnes s'en alla à Paris, et moi je me mis à faire ces couplets que je lui envoyai le lendemain ; c'est encore sur l'air de Joconde :

La belle d'Albret pour certain
 Dans deux jours se marie ;
 Tout se prépare à Saint-Martin
 Pour la cérémonie.
 Elle épouse un joli garçon
 Fait comme une peinture ;
 Le voyez-vous ? vous dites non ;
 Ni moi, je vous le jure.

Il est fils d'un fort grand seigneur
 Homme de conséquence ;
 Trois fois à Rome ambassadeur,
 Et duc et pair de France.
 Son épouse dans Trianon
 Fera bonne figure ;
 Le voyez-vous ? vous dites non ;
 Ni moi, je vous le jure.

Le petit comte de Nicé (personnage imaginaire)
 Qui bien loin d'être bête,
 Pour son âge est fort avancé,
 Doit venir à la fête.
 Il y brillera, ce dit-on,
 D'une riche parure ;
 Le voyez-vous ? vous dites non ;
 Ni moi, je vous le jure.

On dit que déjà dans un an
 La nouvelle duchesse
 Pourra nous donner un enfant
 Digne de sa noblesse.
 Qu'il sera joli ce poupon !
 L'aimable créature !
 Le verrez-vous ? je crois que non !
 Ni moi, je vous le jure.

(1) Le duc de Chaulnes n'avait pas d'enfants.

Que Chaulnes sera satisfait
 De voir sa belle-fille
 Augmenter sa famille !
 Mais tout ceci n'est que chanson
 Et que pure chimère ;
 Nous ne voyons rien tout de bon,
 Et je m'en désespère.

Eh bien ! qu'en dites-vous ? Voilà la plaisanterie finie par ce couplet ; au moins je vous le répète encore..... »

Une lettre de Coulanges à Madame de Sévigné, du 3 février 1696, nous apprend que le cardinal « a fait un beau présent de sa belle maison et de ses beaux jardins au duc d'Albret le lendemain de ses noces, par une donation en forme, pour en jouir après sa mort s'entend, avec une habitation assurée à la duchesse sa femme tant qu'elle sera en viduité ; ils ont grand intérêt cependant à ce que le cardinal en jouisse longtemps, car il ne se tiendra jamais, croyant ce fonds assuré à ses héritiers, d'y faire beaucoup de dépenses. »

Emmanuel-Théodose de la Tour, duc d'Albret, devenu par la mort du prince de Turenne (1692) l'aîné des fils du duc de Bouillon, frère du cardinal, épousa le mardi 31 janvier 1696, Marie-Victoire de la Trémoille (1677-1717). Elle était fille du duc Charles Belgique-Hollande (fils de la princesse de Tarente), et de Madeleine de Créquy. Il mourut âgé de 63 ans, en mai 1730, après s'être quatre fois remarié.

II

Mais voici venir le déclin de toute cette splendeur. Dangeau dit, dans son « Journal » au 21 janvier 1697 : « M. le cardinal de Bouillon s'en va à Rome à la fin du mois ; il y sera chargé des affaires de France. Outre le service du roi, il y a encore des raisons au cardinal pour faire ce voyage : il est près d'être doyen des cardinaux : il n'y en a plus que trois devant lui qui sont fort vieux et fort incommodés et il faut être à Rome pour être doyen. » En effet par la mort de ces trois vénérables personnages, le cardinal de Bouillon devint doyen trois ans après, en 1700. C'est alors que pour avoir le décanat, « il brava la disgrâce du roi » qui lui avait ordonné de rentrer en France après la condamnation du livre de Fénelon, le jeudi 12 mars 1699. Le doyen du Sacré-Collège était le premier conseiller du Pape, avait le gouvernement de l'Eglise pendant la vacance du Saint-Siège, consacrait le nouveau pape après son élection et jouissait d'honneurs et de prérogatives très étendus, mais l'obligation de résider à Rome était absolue, et une dispense ne s'obtenait point.

Ajoutons à la « désobéissance » du cardinal, son rôle dans l'affaire du Quietisme et dans la coadjutorerie de Strasbourg, et nous aurons l'idée du

ressentiment éprouvé par Louis XIV qui l'exila dans son abbaye de Tournus. En vain sollicita-t-il son rappel, il ne put jamais l'obtenir : tout au plus eût-il la permission d'aller à Rouen visiter son abbaye de Saint-Ouen. Mais en cachette profitant d'un voyage de la Cour à Fontainebleau, il passa une huitaine de jours au château d'*Osny*, chez le maréchal de Chamilly ; son but, on le devine, était de venir incognito, contempler son cher Saint-Martin, dans l'espérance d'y rentrer un jour et de rétablir les bâtiments qui dépérissaient. Les lettres suivantes, inédites jusqu'ici, nous montrent l'état d'âme du cardinal qui assista impuissant, hélas ! à la ruine lente, mais sûre, de ses plus chères ambitions.

« A Paray, ce 12^e aoust 1703.

« J'ay receu, mon cher Abbé, votre lettre du 29^e juillet qui m'a été rendue par le s^r Mercurin. (1)

« Je crains bien que Madame d'Elbeuf et M^{lle} sa fille n'ayent pas été reçues à Saint-Martin ainsi que je le désirerois, mais pour réparer le moins mal que faire se pourra cette première réception qui leur aura été sans doute faite à Pontoise d'une manière peu proportionnée et à mes désirs et au respect qui leur sont deûs, je voudrois qu'elles voulussent y passer quelques jours pour s'y reposer en revenant de Forges, et pour lors je vous charge d'en faire les honneurs, en ordonnant à mon concierge de remeubler toute la maison, et de donner mon appartement à Madame la duchesse d'Elbeuf et à M^{lle} sa fille, pour qu'elle l'aye auprès d'elle ma petite chambre boisée, et vous aurés soin par le ministère de Dumont et de Damoiseau, de leur faire faire la moins mauvaise chère que l'on pourra.

« Voilà ma réponse que je fais à M. le premier président de Rouen, en faveur duquel M. le duc d'Albret, selon sa bonne coutume paresseuse, ne m'a jamais écrit un mot Il est vray qu'ayant donné mes ordres sur ce qui m'avoit été écrit de Rouen en faveur de M. d'Erbigny, M. Le Vaillant me mande que M. le duc d'Albret s'intéressant fort peu pour M. le premier président, il avoit conclu avec lui.

Tout à vous. »

Au bas de la première page :

A Monsieur l'abbé d'Amfreville,

Lettre non autographe et non signée. (Sans doute copie conservée par le cardinal). Elle est de la main du premier secrétaire.

Juillet 1705.

J'ay eu l'honneur, Monseigneur, de vous représenter le dérangement entier des affaires de M. le cardinal de Bouillon, pour supplier le Roy de lui permettre de venir à sa maison de Pontoise, pour y pouvoir faire venir les personnes qui peuvent avoir eu des connoissances du vivant de M. Le Vaillant, en

(1) 1692. M^e Paul Mercurin, chanoine de N.-D. de Mantes, parrain de Anne Josse, fille du jardinier de Mgr le Cardinal de Bouillon.

qui il pouvoit avoir confiance, comme seroient des procureurs, avocats et notaires, lesquelles ne sont point faciles à pouvoir se transporter de chés eux dans les lieux éloignés. Sa Majesté ayant eu la bonté de vouloir permettre à M. le cardinal de Bouillon de se rapprocher de quarante lieues, grâce que M. le cardinal reconnaît très singulière, j'ose prendre la liberté de vous représenter, Monseigneur, avec un grand respect, qu'il sera impossible à M. le cardinal de pouvoir se prévaloir de cette grâce de Sa Majesté, puisqu'à moins d'estre à portée de Paris d'une demie journée, un notaire ne peut pas s'éloigner de son étude pour un long temps, aller et venir pour plus d'un jour ou deux, ni transporter si loing les protocoles dont on aura besoin, ce qui se peut faire en peu de temps, ayant tous ces gens à la main et estant sur le lieu où sont les papiers dont souvent la connoissance d'un seul en rappelle un grand nombre. C'est ce qui m'oblige, Monseigneur, de vous supplier de représenter ces considérations à Sa Majesté qui les trouvera justes, et voudra bien accorder à M. le cardinal de pouvoir se rendre à sa maison de Pontoise pour y redresser le moins mal qu'il pourra ses affaires, et celles qui peuvent aussi avoir relation avec celles de sa famille, qui sont présentement dans un pitoyable dérangement. M. le cardinal séjournera autant et aussi peu de temps que Sa Majesté le lui permettra, ce qui pourroit aller tout au plus à une couple de jours ; il ne verra pendant ce temps que les personnes nécessaires pour les affaires domestiques, et ceux de sa famille avec qui il sera obligé d'avoir des éclaircissemens pour des intérêts de famille, dont feu M. Le Vaillant n'en a laissé aucun état, ni aucun mémoire, se fiant entièrement à sa grande mémoire locale, qui a surpassé celle des plus grands jurisconsultes, perte très sensible et très douloureuse à M. le cardinal. »

Au dos : « Copie du Mémoire que le Sieur de Serte a présenté à M. le marquis de Torcy, secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, à Versailles. »

« A Rouen, ce 10^e septembre 1707.

« J'ay toute ma vie, Monsieur, mieux aimé faire envie que pitié et par conséquent je laisse volontiers croire au public que je confère tous les ans une infinité de bénéfices ; mais il n'en est pas de même à l'égard de mes amis, et surtout de ceux à qui j'ai beaucoup d'obligation comme je vous en ai, et que j'estime par l'esprit et par le cœur comme je vous ai toujours estimé. Sur ce principe, je vous dirai, Monsieur, que je me suis toujours très bien souvenu qu'en partant pour Rome, vous me recommandâtes pour un bénéfice, lorsqu'il en viendrait à ma nomination, le frère de Madame votre femme, très vertueux et digne ecclésiastique engagé dans le sacerdoce. Mais je vous dirai que depuis ce temps là, à la réserve de trois qui vaquèrent l'année dernière par la mort de M. le cardinal de Coislin, dont j'en donnai le plus considérable à mon neveu, l'abbé d'Auvergne, celui d'après à son frère, le prince Frédéric, et le troisième au sieur de Serte, gentilhomme le plus vertueux et le plus méritant que je connoisse, qui m'est attaché depuis près de quarante ans que je fus fait cardinal à la nomination de Sa Majesté, je n'en ai eu qu'un seul, qui fut de nature à se pouvoir offrir à une personne comme M. votre frère, que j'ai

donné, à la (forte) recommandation du feu roi d'Angleterre, à son premier aumônier. Deux ou trois autres qui ont vaqué depuis ce temps là à ma nomination ne valaient pas plus, attendu les charges dont les bénéfices sont présentement grevés, de cent écus pour le plus toutes charges acquittées et par conséquent étoient de nature à ne vous pouvoir pas être offerts.

« Par une lettre que je viens de recevoir, on me mande la mort de l'abbé de Burtis, gentilhomme docteur de Sorbonne, parent de feu Madame la duchesse de Richelieu, qui lui procura le doyenné de Saint-Mellon de Pontoise, bénéfice très agréable par son logement que j'ai vëu valoir plus de deux mille livres de rente, et qui, par le malheur des temps et la diminution de tous les bénéfices de France, ne vaut pas présentement, à ce que je croy, plus de 1200 livres de rente, lequel bénéfice est à ma présentation.

« Si ce bénéfice, Monsieur, pour lequel il faut être prêtre, et qui demande résidence, convient à Monsieur votre beau frère, et que vous et lui vouliez bien l'accepter de la main d'un homme aussi malheureux que je suis, pour être privé depuis sept ans et plus des bonnes grâces du Roy, vous n'avez qu'à m'envoyer son nom et ses qualités et je ferai à l'instant expédier ma procuration en sa faveur.

« Si ce bénéfice ne lui convenait point, je vous prie de ne pas publier, par un motif de votre honnêteté ordinaire, que je vous l'aye offert, affin que celui que je nommerai ensuite, ne sache pas cette préférence, que j'ai jugé devoir donner sur lui à M. votre beau frère, par les sentiments que j'ai et dois avoir pour M. votre beau frère, en votre considération ; et qu'il ne sache pas que c'est à votre refus qu'il aura ce bénéfice.

(1) Croiés moy entièrement à vous, Monsieur, et vous ne vous tromperés pas.

Le Cardinal de Bouillon, Doyen du Sacré-Collège.

A Monsieur Mansard, surintendant des Bâtiments, en Cour.

« A Rouen, ce dimanche 11^e septembre 1707.

« Je viens de recevoir une lettre de Pontoise qui m'apprend que la nouvelle qui m'avoit esté mandée de la mort du Doyen de Saint-Mellon est fausse, mais que lui n'en vaut guère mieux pour cela, et qu'on ne compte plus sa vie que par jour. Faites le je vous en prie, sçavoir à la personne à qui j'ay offert secrètement ce bénéfice s'il l'a pour agréable, sur quoy il attendra de se déclarer que cette mort soit arrivée.

Je vous avoue que ce seroit pour moy un grand sujet de consolation et même de joie, si le Roy, agréant que j'allasse passer quelque temps à Pontoise, durant son séjour à Fontainebleau, pour y pouvoir ordonner les réfections absolument nécessaires pour empescher de plus grandes ruines et dépenses, j'y puisse posséder un jour entier la personne à qui j'ay offert ce doyenné de Saint-Mellon, le croyant hier vacant.

Je vous prie de faire remettre la lettre ci-jointe au sieur Chevallier, affin qu'à vostre absence, il fasse sans perdre de temps, auprès de D. Ildefonse

(1) Ces dernières lignes autographes.

Sarrasin, sur cette lettre, ce qui convient en faveur de Dom Fenerot, qui est un jeune religieux que j'affectionne beaucoup, tant par rapport à feu son père qu'à son frère, qui est à mon service, que par rapport à lui personnellement.

Tout à vous comme à moy même.

Le Cardinal de Bouillon, Doyen du Sacré-Collège.

(Lettre signée, écrite de la main du deuxième secrétaire).

Pendant un séjour au grand Quévilly (environs de Rouen, à six kilomètres) en ce même mois de septembre 1707, il écrit de nouveau à Mansard :

« Espérant que le Roy lui permettra d'aller passer quelques jours à Pontoise, de lui amener un architecte capable, pour faire rétablir tout le côté de ma maison qui est étayé et où personne n'ose habiter depuis plus de six ans, et la galerie qui menace aussi une prompte ruine, laquelle conduit de mon appartement à la terrasse des jardins hauts ; et faire exécuter ensuite le tout, suivant *le beau dessein que vous eûtes par amitié pour moy* la bonté de faire (1) et de m'envoyer à Rome, il y a dix ans, sur lequel Sa Majesté ne dédaigna pas pour lors de jeter la vue. »

« 5 octobre 1707.

« Le Roy n'ayant pas eu pour agréable qu'en venant de Bourgogne à Rouen, je passasse quelques jours à Pontoise, sans y voir d'autres personnes que ceux que j'y appellerois, en m'ordonnant expressément de ne pas approcher de Paris plus près que Rouen, soit en y venant, soit en m'en retournant en Bourgogne, mais m'ayant de plus refusé d'aller passer quelques jours à Pontoise, durant que la Cour serait à Fontainebleau, dont Pontoise n'est qu'à vingt-deux lieues, au lieu que Rouen n'est qu'à vingt-six lieues de Versailles, et ce refus m'ayant été fait en dernier lieu par Sa Majesté nonobstant la nécessité que j'ay d'y passer quelques jours pour faire ordonner des réédifications qui y sont à faire dans des bâtiments qui dépérissaient de jour en jour, et voyant d'ailleurs que mon séjour à Rouen durant le présent mois d'octobre, à cause du temps des vacances, n'y peut être d'aucune utilité par rapport à mes affaires domestiques de tous côtés fort délabrées pour n'avoir pu (y mettre ordre (2) depuis six ans que je me suis rendu volontairement en France pour me justifier du crime de désobéissance qui m'a été faussement imputé, moi absent et non entendu, sur les fausses relations de feu Mr. de Monaco, pour lors ambassadeur de France en Cour de Rome, uni par principe d'intérêt et de jalousie avec mes autres ennemis, pour me perdre entièrement dans l'esprit et le cœur du Roy, comme ils y ont réussi, j'ai pris la résolution de profiter, au moins de ce présent mois d'octobre, durant lequel il ne m'est pas permis de me rendre où mes affaires domestiques requerroient ma présence, pour

(1) Mansard était donc l'architecte du château de Saint-Martin. Le cardinal parle ici de son séjour à Rome comme chargé d'affaires en 1697, au moment du Quiétisme.

(2) Il faut suppléer ici trois mots omis par le secrétaire dans sa transcription, ou peut-être oubliés par le cardinal dans la rapidité de la composition, ce qui lui était assez ordinaire, comme nous le voyons par les surcharges de certains brouillons.

remédier le moins mal qu'il me sera possible, aux désordres causés dans mes abbayes de Saint-Waast et de Vicoigne par la funeste journée de Ramillies.

« Si vous pouvez rendre compte à M. le marquis de Torcy du contenu de cette lettre, vous me ferés plaisir de le faire le plus tôt qu'il vous sera possible pour que suivant ce qu'il jugera à propos, il en fasse ou n'en fasse pas d'usage à l'égard de Sa Majesté à qui il peut n'être pas agréable d'entendre si souvent nommer le nom d'une personne qui a le malheur de lui déplaire.

Le Cardinal de Bouillon, Doyen du Sacré-Collège. »

En quittant Rouen, le cardinal se retira pendant quelque temps à la Ferté, chez le duc de Saint-Simon où il attendait, sans le dire, le départ de la Cour pour Fontainebleau.

..... « Enfin, dit l'auteur des *Mémoires*, la Cour arrivée dans cette ville, le cardinal de Bouillon partit aussi de la Ferté, sans que pas un de ses gens sussent où il allait. Il prit des chemins détournés et il arriva, toujours dans le même secret réservé à lui seul à *Auny* près de Pontoise, où il demanda à coucher et où il fut reçu. C'était une maison de campagne du maréchal de Chamilly, qui était alors à La Rochelle avec sa femme, où il commandait et dans les provinces voisines, à qui il n'en avait ni écrit ni fait parler. C'était s'approcher de Paris bien plus que de la Ferté (20 lieues). La cause en fut pitoyable.

« Il avait le prieuré (l'abbaye) de Saint-Martin de Pontoise, où il avait dépensé des millions et fait une terrasse admirable sur l'Oise, et des jardins magnifiques. Il aimait tant cette maison, que dans sa faveur il obtint, moyennant un échange, de la détacher du prieuré et d'en faire un patrimoine qui, en effet, est demeuré à M. de Bouillon.

« Il n'avait pu avoir la permission d'y aller ; il voulait au moins le revoir encore une fois, par la *chatière*, et il donna le spectacle de l'aller considérer tous les jours pendant les sept ou huit qu'il fut à Osny, tantôt de dessus la hauteur, tantôt tout autour par les ouvertures des murailles du bout des allées, et à travers les grilles, sans avoir osé mettre le pied dedans, soit qu'il voulût faire pitié au monde par cette ridicule montre d'un extrême désir dont la satisfaction lui était refusée, soit qu'il espérât toucher par le respect de n'être pas entré dans sa maison ni dans son jardin. De là il tira droit en Bourgogne d'où il était venu ; il reçut enfin la permission de s'en aller tout auprès de Lyon, s'établir dans une maison de campagne qui lui fut prêtée pour n'être plus parmi des objets qui l'outraient sans cesse de douleur. »

(Saint-Simon — Mémoires).

Lettre de S. A. à Monsieur Mercurin, portée par M. de Pontournant.

« A Beaumont, ce 12^e juillet 1708.

« J'ay reçu vos lettres écrites en réponse de mes ordres, et feray toutes les réflexions nécessaires sur tout ce qu'elles contiennent avant de me déterminer entièrement sur la somme que je fixeray pour l'entretien annuel des domestiques nécessaires pour empêcher le dépérissement, tant du nouveau que

de l'ancien château et jardins de Pontoise afin que, si Dieu permet que j'y retourne, je puisse en peu de temps rétablir toutes choses, au moins en l'état de propreté et d'agrément qu'elles étoient lorsque je suis parti il y a onze ans et plus pour Rome, et que venant à mourir, mon neveu, s'il le veut, puisse faire la même chose avant que M. Cartot retourne à Pontoise avec M. Crozat le cadet qui m'a promis de retourner un jour pour cela à Pontoise avec ledit Cartot lorsqu'il sera à sa belle maison de Montmorency. (1)

« Il faut refaire le petit receptacle que *Fontaine* juge devoir être remis au même endroit où est présentement la tour, qu'il faut abattre incessamment, et en conserver les plombs, et pour cela qu'on ne perde pas un moment de temps

Lefèvre envoie, le 5 décembre 1708 à M. Féret, receveur du domaine de Pontoise un règlement daté du 26 juillet et ainsi conçu :

« Attendu les longs services de *Rendu*, (2) garde-chasse, et *Cheveri*, portier, et *Duchaine* battelier, nous les conservons dans la même qualité, en ne donnant à l'avenir aux deux premiers que 200 liv. de gages à chacun, et 50 liv. au dernier. Comme aussi à la vieille servante de cuisine, il lui sera payé 50 liv. par an. »

Lefèvre ajoute : « Cela est triste pour ces pauvres gens ; mais par l'énoncé de l'ordre de S. A. ils seront rétablis un jour sur le pied d'auparavant. Dieu veuille que ce soit bientôt. »

Le 30 juillet 1708, le cardinal écrit « qu'il veut savoir à quelle somme « monteront les réédifications (suivant les marchés qu'en fera le sieur Cartot, « architecte), tant de l'appartement nommé de la Reyne (qu'on commença à « découvrir dès le jour que je partis d'*Aunis* (d'Osny), que de la terrasse « découverte qui conduit de la galerie de mon appartement sur la terrasse « nommée les *Dryades*, qui règne le long de la place où l'on mettoit les « orangers et arbustes, attendu qu'ils ne produisent rien que de la peine « et de la dépense, il faudra les vendre, à moins que mon neveu ne les « veuille conserver. Je ne veux pas que l'on touche à l'argent qui en provien- « dra, mais qu'il soit réservé avec le profit qui en pourra venir tous les ans « pour estre employé à racheter de pareils arbustes, soit lorsque je pourray « revenir à Pontoise de mon vivant, soit lorsque la jouissance après ma mort « si je ne le revoy pas, appartiendra à mon neveu, car mon intention n'est « pas, quoy que je le puisse faire, de rien retirer de tout ce qui étoit à Pontoise « lorsque je lui en fis la donation en 1696.»

Le cardinal se plaint des pertes énormes que la bataille d'Oudenarde a causées au meilleur de ses bénéfices.

Les dépenses de Pontoise sont réduites à 2.650 liv. de gages plus des pen-

(1) Suivant une lettre du cardinal datée de Damery (Saône-et-Loire, arr. de Châlon), le 30 juillet 1708, M. Croizat le cadet lui avait fait l'amitié de se charger en son absence, d'avoir inspection sur Pontoise.

(2) Jean Rendu, maître chirurgien à Pontoise, garde des plaisirs de S. A. Eminentissime, demeurant au château de Saint-Martin avec sa femme Antoinette Frère, en 1712. (Arch. de Saint-Martin).

sions viagères de 300 livres à la dame Beauvais, ancienne concierge, 400 liv. à Damoiseau « le plus ancien de mes domestiques », 150 liv. à Lahaye, devenu aveugle.

Les gages de Fontaine sont diminués de 400 liv. Le cardinal craint qu'il ne s'en accommode pas ; en ce cas on cherchera un autre fontenier, « qui ne sera à la vérité si habile que lui et pour lequel je n'aurai pas la même affection. » Pontournant et sa femme étaient allés trouver le cardinal à Beaumont et lui avaient dit qu'ils acceptaient leur réduction à 700 liv.

Dans une lettre à Pontournant du 3 décembre 1708, le cardinal se préoccupe beaucoup de cette idée : « qu'il ne veuille qu'aucun de ses domestiques perde quelque chose à son service. »

Mais bientôt les réclamations arrivent timides, polies, pressantes toutefois..... En voici une, adressée au subdélégué de l'Intendant par l'entremise de Madame de la Forest :

« Paris, ce 8^e juillet 1710.

« J'auray l'honneur de vous dire, Mademoiselle, que Maisonneufve, suisse de Monseigneur le cardinal, à Saint-Martin, en son château, n'ayant rien reçu de ses gages depuis quatre mois qu'il est nourry chez M. Chevery, lesquels gages on devoit payer par quartier et par avance, étant destinés pour pensions alimentaires, les biens de S. A. étant saisis, ses gens d'affaires ne peuvent rien toucher pour satisfaire à ces pensions ou gages, et ledit s^r Chevery ne pouvant plus fournir aucune subsistance audit Maisonneufve à ce qu'il vient de me dire, aussi bien que sa femme qui vint ici exprès pour cela il y a plus d'un mois, ayant épuisé tout son petit crédit, n'ayant point encore reçu son quartier échu au premier de ce mois. Ce qui fait que je vous prie, Mademoiselle, de vouloir bien payer audit s^r Chevery cent cinquante livres, laquelle somme sera retenue par Monsieur de Nozières nommé par le Roy pour Econome des biens de S. A. à Pontoise, ou par M. vostre Mary, sur ce que l'on devra payer au sieur Chevery et à Maisonneufve pour le quartier de leurs gages échus au 1^{er} juillet courant. C'est une charité et une justice que j'espère que M. de Nozières ne nous refusera pas, et la grâce que j'espère de lui et de vous, Mademoiselle, qui ferés faire une quittance audit Chevery et signée par Maisonneufve au dos de ce billet, par lequel je vous assure que je suis avec respect, Mademoiselle, vostre très humble et très obéissant serviteur.

LEFEBVRE.

« Et si vous ne pouvés pas donner les 150 livres aiés la bonté de donner 100 livres.

Au dos est écrit :

A Mademoiselle
Mademoiselle de la Forest
A Pontoise

Et sur le repli :

« Je suis bien fâchée, Monsieur, de ne pouvoir payer ce que vous demandez

de moy en faveur de ces deux domestiques, mais on m'a fait défense de la part de Monsieur l'Intendant de ne payer aucune chose à qui que ce soit sans son ordre et sans celle de Monsieur de Nozière. Je vous prie donc d'être persuadé que je suis

Votre très humble servante
Huguette Cordonnier
femme de Monsieur de la Forest.

Lassé d'une si longue disgrâce, le cardinal se retira dans les Pays-Bas et ensuite à Rome où il vécut content, quoique privé par arrêt du Parlement de tous les revenus qu'il avait en France. Il y finit ses jours, doyen du Sacré-Collège, le 2 mars 1715, âgé de 72 ans.

L. LEFEVRE.
